

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société anonyme

Siège social : 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

552 120 222 R.C.S. Paris

## DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(article L. 233-8 II du code de commerce et article 222-12-5 du règlement général de l'AMF)

Fait à Paris La Défense, le 18 mars 2008

- **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

\* Nom et Prénom : SUET Patrick, Secrétaire général adjoint.

\* Tel : 01 .42.14.30.47. Fax : 01.42.14.59.34. Email : patrick.suet@socgen.com

\* Marché Réglementé (Eurolist) :

Compartiment A  Compartiment B  Compartiment C

**Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 583 270 841**

**Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 648 565 484**

*(comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).*

\* Origine de la variation : **évolution, du nombre d'actions à droit de vote double, et du nombre d'actions et de droits de vote suite à l'augmentation de capital avec DPS constatée le 14 mars 2008.**

\* Date à laquelle cette variation a été constatée : 14 mars 2008.

Lors de la précédente déclaration en date du 10 mars 2008 :

\* le nombre total d'actions était égal à : **466 616 673**

\* le nombre total de droits de vote était égal à : **531 896 681**

- **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

OUI

NON

Signature :

